Magazine d'information municipale de Pont Saint Martin

Vue du Pont

SEPTEMBRE 2011

Bonne rentrée sportive et culturelle !

Dossier : les vestiaires foot

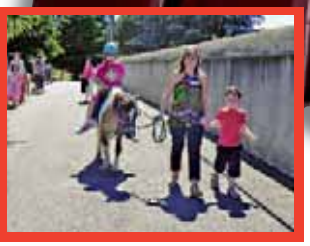

Mot du maire

SOMMAIRE

» Mot du maire p 2
» Actualité municipale p 3
» Social emploi p 8
» Seniors p 9
» Enfance jeunesse p 12
» Dossier p 15
» Intercommunalité p 18
» Culture et animation p 20
» Sports et loisirs p 27
› Info mairie p 31
» Agenda Septembre p 32

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant **le 2 du mois précédent.**

Contact : communication@ mairie-pontsaintmartin.fr

17 ET 18 SEPTEMBRE : DÉCOUVREZ L'UNIVERS DE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS !

Les BRUITS …de la plume crissant sur le papier, des flammes crépitant dans le poêle, des sabots du professeur sur l'estrade en bois … Les ODEURS … de la craie s'amassant sur la brosse, du papier buvard imprégné d'encre… Les AFFICHES …d'élocution, de grammaire, de morale…

Ce sont tous ces souvenirs que vous pourrez retrouver lors de l'exposition consacrée à l'ancienne affectation du bâtiment regroupant aujourd'hui les bureaux administratifs des services techniques municipaux et la salle Saint Martin. Si certains d'entre vous l'ignorent encore, ce bâtiment abritait autrefois l'école publique de garçons ainsi que la mairie. L'instituteur, qui était bien souvent également secrétaire de mairie, y logeait également. C'est toute l'histoire de ce bâtiment, sa vie, son âme, qui sera retracée lors de cette exposition.

Celle-ci fait suite aux travaux qui ont permis l'entière réhabilitation et la réorganisation des bureaux administratifs des services techniques municipaux, la rénovation des façades extérieures et de la couverture de la salle Saint Martin. De lourds travaux nécessaires, lors desquels un accès pour les personnes à mobilité réduite a également été aménagé.

Du 13 au 20 septembre, la salle Saint Martin se transformera donc en salle de classe. Bureau, tables, bancs, armoire, tableau d'époque reconstitueront l'univers des élèves du début du siècle. Des panneaux d'élocution, de lecture, de numération, de morale, recréeront l'ambiance studieuse et moralisatrice de l'époque. Un atelier d'écriture à la plume sera proposé : vieux souvenirs pour les uns, initiation pour les autres ! Des panneaux évoqueront l'histoire de l'école d'autrefois. Des témoignages et des photos d'époque retraceront la vie de ce bâtiment.

Dans ce mensuel, le hors-série d'Ici-Là, du Syndicat de Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne consacré à l'exposition.

Cette exposition sera ouverte au public les samedi 17 et dimanche 18 septembre, de 10h à 18h. Les écoles, les associations Pause Café et Joyeux Saint Martin ainsi que la maison de retraite seront invitées à venir la visiter pendant la semaine, sur rendez-vous.

Un grand merci à l'association de recherches historiques Sur les Chemins d'Herbonne et à tous ses bénévoles, qui ont travaillé depuis un an pour collecter des témoignages de Martipontains afin de vous proposer une exposition riche et instructive ! Ils assureront également les visites dans la semaine et les permanences du week-end. En effet, qui de mieux que les élèves d'autrefois pour présenter aux élèves d'aujourd'hui les conditions dans lesquelles ils ont étudié ?

Yves FRANÇOIS, *Maire*

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'infomation : Christine Buteau

Rédaction : commission communication-information
Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.
IMPRIM'VERT®

Place des Anciens Combattants : PRIORITÉ AUX ENFANTS !

Juste avant la mise en place d'un aménagement temporaire de la place des Anciens Combattants dans le cadre du chantier de la médiathèque et du pôle associatif, les élus ont invité les Martipontains à échanger sur le futur aménagement de cette place. Malheureusement, très peu étaient présents lors de la réunion publique du lundi 20 juin à la salle des fêtes.

Cette réunion, animée par Grégory Mazureau de l'Atelier 360 et Alban Pipeau d'ECR Environnement, a permis de prendre connaissance des résultats de l'enquête de stationnement réalisée en avril dernier. Ceux-ci ont servi de base au projet d'aménagement (prévu en 2012) réalisé en concertation avec les principaux utilisateurs de la place : enseignants, représentants des parents d'élèves et employés communaux.

Plusieurs pistes d'actions ont été retenues : conservation des arrêts de car à proximité des services sans croiser de voie automobile, sécurisation de toutes les traversées piétonnes (zone 30 et aménagements cohérents), mise en place d'abris pour les vélos, conservation d'un maximum de places de stationnement (70 contre 82 aujourd'hui), report des véhicules des actifs sur d'autres secteurs et mise en place d'un sens unique Ouest-Est. La signalisation temporaire installée depuis la mise en place du chantier permettra aux Martipontains de prendre peu à peu de nouvelles habitudes.

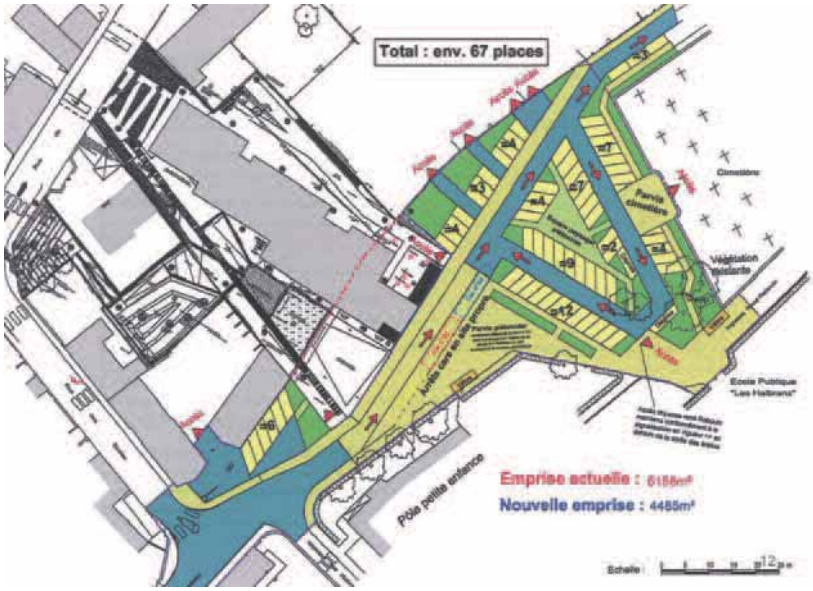

De nombreux échanges ont suivi cette présentation, notamment sur la question de l'accès des cyclistes ou sur le fait de placer la totalité de la rue des Sports en sens unique. : "*Rien n'est encore figé*, a indiqué Yves François, maire, *et nous prenons bonne note de vos remarques. Toutes les solutions seront étudiées pour satisfaire le plus grand nombre, mais la priorité reste la sécurité des enfants dans un espace d'échanges entre école, Maison de l'Enfance et future médiathèque et pôle associatif. Les prochains 18 mois risquent d'être difficiles notamment aux heures de pointe (entrée et sortie d'école), nous invitons chacun à faire preuve de civisme.*"

LES PRINCIPALES DECISIONS

Séance du 8 juin

Troisième tranche de la ZAC du Haugard : la ZAC, à vocation résidentielle, prévoit l'aménagement de 17 hectares en trois tranches opérationnelles. À ce jour, deux tranches ont été réalisées (91 lots libres et 10 logements locatifs sociaux sur 14 ha). Afin d'adapter l'aménagement de la 3e tranche (59 logements sur 3 hectares) aux orientations dictées par les documents d'urbanisme (SCOT*, SRU**, Grenelle 2...), le Règlement d'Aménagement de Zone (RAZ) nécessite une modification ayant pour objectifs de :

- limiter l'étalement urbain (ex : supprimer la taille minimale des parcelles, adapter les hauteurs de construction) ;
- diversifier les formes d'habitat (ex : intermédiaire et collectif, gestion mutualisée du stationnement) ;
- donner toute son importance à l'espace public pour recréer du lien social (ex : création de placettes) ;
- améliorer la performance énergétique des constructions ;
- préserver la biodiversité (ex : conserver les arbres remarquables, réglementer les clôtures).

Lors de cette séance du conseil municipal, Mme Joz-Rolland de la SELA a présenté l'avant-projet qui montre une évolution des formes urbaines dans le cadre du développement durable. Celui-ci a été approuvé par 20 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, tout comme le lancement de l'enquête publique sur ce même sujet.

**SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale*
*** SRU : Solidarité Renouvellement Urbain*

Enquête Publique

L'enquête publique relative à cette procédure de modification va débuter le 7 septembre 2011 et se terminera le 8 octobre inclus. Elle est l'occasion pour chacun de prendre connaissance du dossier qui est à la disposition du public à l'accueil de la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels, et d'y consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Aussi le commissaire-enquêteur, Monsieur PRAT René, se tiendra à la disposition de la population lors de 5 permanences, salle de la Charmille :
- Le mercredi 7 septembre, de 8h45 à 11h45,
- Le mardi 13 septembre, de 8h45 à 11h45,
- Le lundi 19 septembre, de 13h45 à 16h45,
- Le vendredi 30 septembre, de 13h45 à 16h45,
- Le samedi 8 octobre, de 9h à 12h.

Il est également possible d'envoyer vos remarques sur le projet de modification du Règlement d'Aménagement de Zone de la ZAC du Haugard par courrier à l'adresse suivante : Mairie – A l'attention de M. PRAT René, commissaire-enquêteur – Rue de la Mairie – 44860 Pont Saint Martin.

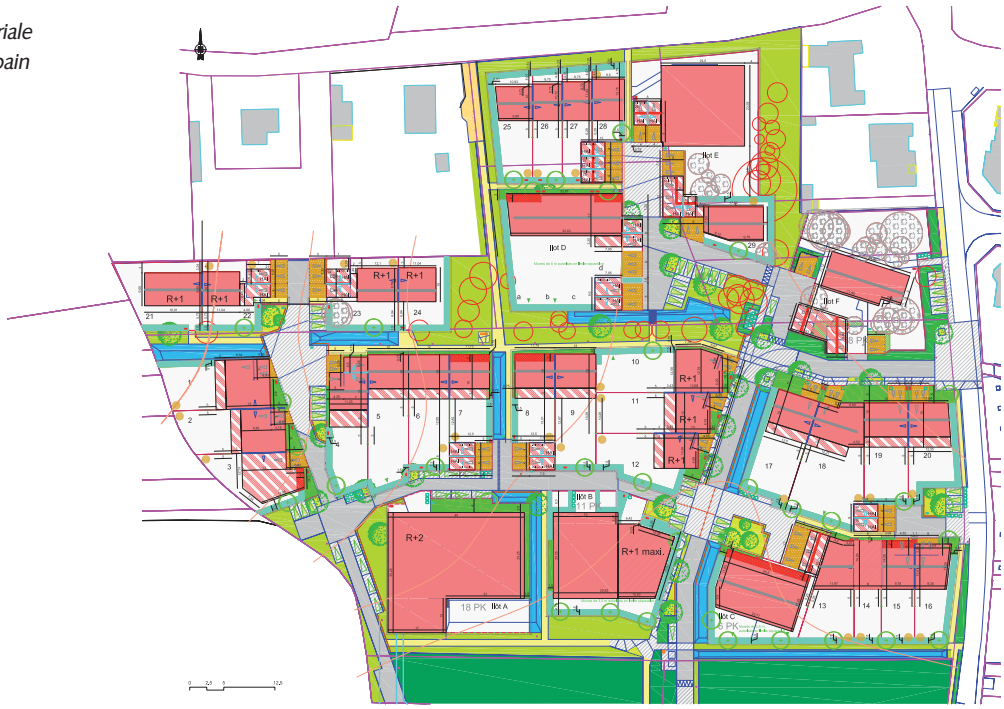

DES CONSEILS MUNICIPAUX DE JUIN

Les comptes-rendus complets sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

Séance du 17 juin

Comme dans toutes les communes de France, les élus ont procédé à l'élection des Grands Electeurs pour les Sénatoriales du 25 septembre prochain.

Voici la liste des élus de Pont Saint Martin :

Yves François, Yannick Fétiveau, Marie-Anne David, Philippe Rétière, Huguette Rayneau, Daniel Machard, Martine Chabirand, Christine Buteau, Laurent Abel, Brigitte Galpin, Guillaume Chauvet, Stéphane Chauvet, Maryvonne Bourgeais, Jean-Yves Sureau, Christophe Legland, Laure Michot, Jean-Paul Senand, Sylvie Nicolas, Jean-Paul Chauvet, Mireille Chevalier.

Séance du 23 juin

Finances :

Les élus ont pris connaissance du compte administratif 2010 du budget principal. Celui-ci fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 218 000 € (dû à un emprunt non réalisé, à des produits exceptionnels, aux augmentations de la dotation de solidarité communautaire, de la taxe additionnelle des droits de mutation et autres) et un déficit d'investissement de 342 119 € auquel il faut ajouter le montant des restes à réaliser qui s'élèvent à 621 580 €. L'excédent de fonctionnement sera versé à la section investissement du budget 2011.

Le compte administratif du budget assainissement dégage quant à lui un excédent de fonctionnement de 207 133 € et d'investissement de 25 086 €, avec 103 830 € de restes à réaliser. Les 128 389 € restant seront virés à la section investissement du budget 2011.

La commune apportera sa garantie d'emprunt à 100 % à l'association de gestion La Roselière pour l'opération de rénovation des bâtiments intérieurs/extérieurs qu'elle a engagée afin d'améliorer les conditions d'hébergement des résidents. Cet emprunt s'élève à 300 000 €.

Jeunesse :

Les élus ont adopté le règlement intérieur de l'accueil de loisirs ainsi que les tarifs : ceux-ci augmenteront de 2 % (correspondant à l'augmentation des prix à la consommation) à partir du 1er septembre 2011.

Urbanisme :

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg comprenant la construction de la médiathèque et d'un pôle associatif ainsi que celle de logements sociaux, la commune a décidé de vendre des parcelles situées rue de Nantes (692 m²) et rue des Ecoles (353 m²) à Atlantique Habitations au prix de 29 800 € et 15 200 €. Le projet comprend 12 logements (dont deux de secours) : 7 seront situés rue de Nantes et 5 rue des Ecoles.

Les élus ont également échangé sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols (voir page suivante).

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

Le PADD est un document écrit réalisé après diagnostic et évaluation des besoins futurs qui définit les grands objectifs de développement et d'aménagement pour Pont Saint Martin dans les années à venir. Point d'étape essentiel de la révision du Plan d'Occupation des Sols, il est également l'expression politique du projet des élus pour le développement de la commune.

Lors de la présentation au conseil municipal du 23 juin et aux habitants lors de la réunion publique du 27 juin, le maire a rappelé : *"Nous n'en sommes pas encore à présenter les orientations d'aménagement et encore moins les futurs zonages précis du plan local d'urbanisme. Ce sera pour le second semestre 2011, mais nous ne devons pas oublier que beaucoup de choses ont changé depuis la dernière révision du POS en 1990 et les contraintes sont aujourd'hui plus nombreuses..."*

Comme l'a rappelé Philippe Simon d'Urbéa, l'Atelier d'Urbanisme, le PADD doit être compatible avec de nombreux autres documents : SCOT*, PLH**, SAGE***, DTA****, Grenelle, loi SRU*****... Il a également invité la population à suivre attentivement le dossier et à se rendre aux réunions publiques de même qu'à l'enquête publique : *"C'est le principe de la concertation : réagissez et faites valoir vos droits lors de ces rencontres. Vos réactions susciteront des réflexions !"*

Le constat :

Au fil de son histoire, Pont Saint Martin s'est développée autour d'une urbanisation répartie sur les villages, les hameaux et le centre bourg. La population, toujours croissante, dispose de services de proximité et d'équipements publics structurants. La commune a su préserver un patrimoine naturel exceptionnel grâce à une évolution urbaine à taille humaine. La présence de l'eau, l'ancrage de l'agriculture au sein d'une structure bocagère remarquable caractérisent son paysage. Pont Saint Martin veut s'inscrire dans une logique de développement qui intègre les éléments structurants de son territoire. Elle doit aussi conforter son identité au sein de la Communauté de Communes de Grand Lieu, dans l'aire urbaine, en répondant aux enjeux importants de développement durable qui associent déplacements, aménagement du territoire et accueil de nouvelles populations nécessaires au maintien du dynamisme social et économique.

Les orientations stratégiques pour demain :

Renforcer l'identité de la commune en plaçant l'homme au coeur de ses préoccupations

Environ 400 nouveaux logements seront à créer sur les 10 ans à venir en consommant le moins d'espace possible en périphérie. L'offre, jusqu'ici essentiellement pavillonnaire, doit se diversifier (20% de logements sociaux dans les nouvelles opérations). Le développement démographique devra donc se traduire par un projet urbain équilibré entre le renforcement du centre bourg et le pôle villageois de Viais (bénéficiant des réseaux existants : desserte, assainissement collectif...). Pour les deux, l'offre de services et commerces devra être renforcée.

Ouvrir des perspectives de développement harmonieux au centre bourg et maîtriser son extension en limitant la consommation d'espaces agricoles

Ceci se traduira par une densification des zones urbaines dotées de l'assainissement collectif (bourg, Viais, Les Ménanties, Le Fréty), notamment en

ETAPE ESSENTIELLE DE LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

favorisant la résorption des "dents creuses" (afin de limiter l'étalement urbain) et en relançant la construction de logements collectifs. La commune devra également créer une aire d'accueil des gens du voyage de 3 emplacements.

A noter :

-l'incidence de l'économie viticole sur Pont Saint Martin et de ses nombreuses zones classées INAO qui ne peuvent être ouvertes à l'urbanisation

-l'incidence du schéma d'assainissement collectif : la nouvelle station permettra de relancer les projets immobiliers dans le centre bourg et la lagune de Viais n'est pour l'instant utilisée qu'à 20% de sa capacité. Du côté du Champsiome, toutes les solutions possibles sont à l'étude (petite station en cœur de bourg ? Raccordement à Nantes Métropole ?)

Favoriser le développement des filières économiques afin de créer des emplois et augmenter les ressources financières

Ceci passe par la préservation et le redéploiement (requalification des espaces actuellement en friches) des espaces agricoles et viticoles afin de pérenniser ces deux filières économiques historiques de la commune ; par un développement de l'offre de commerces et de services à Viais (au nord du futur double giratoire), La Nivardière (de l'autre côté du rond point) et dans le bourg (entre la place de l'église et le supermarché) ; par une réflexion sur le développement de la D2A au nord de la commune (tout en apportant une solution adaptée à l'exploitation des sols actuellement utilisés par l'agriculture) ; et enfin par le développement d'un tourisme vert en complétant les activités existantes ou en développant de nouvelles filières (sports/loisirs nautiques ou nature, produits du terroir...)

Favoriser l'utilisation de transports collectifs et de moyens de déplacements économes et moins polluants

Il est important de proposer des solutions cohérentes alternatives à la traversée du centre bourg par les automobiles. Voici quelques actions à envisager : urbaniser plutôt sur Viais ou au nord de la commune pour favoriser la fluidité du trafic, désenclaver les zones artisanales ou industrielles (ex : lien entre la Nivardière et la route de Viais), développer ou promouvoir les aires de covoiturage, développer les lignes de car express avec arrêt à Viais ou vers la gare de tram de la Neustrie, favoriser les déplacements doux entre les villages, les hameaux et le centre bourg, et entre les différents quartiers, faciliter l'accès aux équipements en créant une nouvelle passerelle sur l'Ognon.

Protéger et valoriser le patrimoine naturel

Les territoires naturels présents sur la commune constituent un véritable patrimoine biologique commun. Il est nécessaire de les identifier et de leur assurer un zonage adéquat. Ils ont été classés en deux catégories : les espaces naturels remarquables et sensibles (vallée de l'Ognon, ruisseau de la Meilleraie, secteur du marais de l'île, espaces boisés structurants) et les espaces agricoles de qualité (espaces exploités, friches à reconquérir, domaines viticoles, corridors biologiques, chemins ruraux...)

Intégrer les préoccupations environnementales au coeur des projets urbains

Ceci passe par la mise en oeuvre d'exigences environnementales pour les espaces agglomérés futurs ou anciens, par la préservation des ressources et la limitation des nuisances et pollutions (nouvelle station d'épuration, incitation à la réhabilitation des assainissements non collectifs ou à la construction de bâtiments à haute performance énergétique, ...)

**SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale*
***PLH : Plan Local de l'Habitat*
****SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux*
*****DTA : Directive Territoriale d'Aménagement*
******SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain*

Social EMPLOI

Aide aux devoirs : appel aux bénévoles

Chaque année, des bénévoles sont sollicités pour aider, une fois par semaine, un enfant du CP à la sixième. Ils ont pour objectif de reprendre ce qui ne semble pas compris. Ils visent également à ce que les écoliers apprennent leurs leçons, lisent correctement les consignes des exercices et s'organisent dans leur travail à la maison.

Si vous souhaitez renforcer l'équipe existante, merci de contacter le Centre Communal d'Action Sociale au **02 40 26 87 27** *pour rencontrer* ***Huguette Rayneau,*** *adjointe aux affaires sociales.*

Maîtriser ses dépenses d'énergie

Bien choisir son logement

Suivant le logement et l'énergie utilisée le coût annuel variera entre 300 € et 3400 €.

Conseils : Le bilan de performance énergétique est obligatoire depuis le 1er juillet 2007. Pensez à le demander au bailleur avant de vous engager.
Soyez vigilant sur l'isolation du logement y compris les ouvertures, l'aération et les traces d'humidité.
Ne pas se baser uniquement sur le montant du loyer.

Quelques contacts utiles

CDH *(Centre de l'Habitat)*
Informations - Diagnostic
Permanences les **1er et 3e mardis de chaque mois :**
10h à 12h Machecoul (Syndicat de Pays)
13h30 à 15h Legé (Mairie)
15h30 à 17h Saint Philbert de Grand Lieu
02 40 44 99 64

ADEME *(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)*
Expertise et conseils dans les domaines suivants :
- énergie et climat
- air et bruit
- consommation et production durables

02 40 35 68 00
http://www.ademe.f/paysdelaloire

Bien gérer sa consommation

L'Eau
Une fuite d'eau sur une chasse d'eau peut coûter 600 € par an.

Conseils : Pensez à vérifier régulièrement que votre compteur ne tourne pas, robinets fermés et appareils électroménagers éteints.
Consommation moyenne annuelle :
1 personne : 55 m³
4 personnes : 150 m³

Electricté - *Exemple*	
Laisser les appareils en veille	+ 80 €/an
20°C dans son logement au lieu des 19 °C conseillés	+ 75 €/an
Régler l'eau chaude à 60 °C au lieu de 50 °C	+ 30 €/an
Total	**+ 185 €/an**

Bien réagir face à sa facture d'énergie

Tarif de Première Nécessité (pour EDF) : une réduction sur l'abonnement et sur la consommation en fonction des ressources (bénéficiaires CMU). Renseignements au 0 800 333 123 (numéro vert gratuit depuis poste fixe ou cabine téléphonique)

La mensualisation : elle permet d'étaler votre consommation sur l'année.

Le paiement par mandat compte : il permet de stopper immédiatement une procédure. Il est sans frais et se fait auprès de la poste avec votre n° de facture et vos références client.

Contacter le fournisseur ou les services sociaux dès la difficulté de paiement, des délais et échéanciers peuvent être négociés et éviter les frais de relance, de coupure et de remise en service.

RESTRUCTURATION DU CLIC *VIVRE SON AGE*

La séparation du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Vivre son Age en deux CLIC est effective depuis le 1er juillet. Les responsables, salariés, partenaires et adhérents se sont réunis au Bignon en assemblée générale le mercredi 15 juin pour prendre connaissance du bilan et procéder à la dissolution de la première association.

Les missions du CLIC sont d'accueillir, d'informer et d'aider les personnes âgées et leur famille dans leurs démarches afin d'améliorer la prise en charge de ces personnes en mettant tout en œuvre avec les professionnels pour répondre au mieux à leurs besoins. Depuis sa création il y a 10 ans, l'activité du CLIC Vivre son Age n'a cessé de croître sur les trois communautés de communes qu'il couvrait : Vallée de Clisson, Loire-Atlantique Méridionale et Grand Lieu, soit 24 communes pour trois coordinatrices à temps non complet.

En 2010, 438 personnes ont été aidées dont 80 % de plus de 75 ans et 62 % de femmes. Géographiquement, les interventions se partagent pour moitié entre les 12 communes de la Vallée de Clisson et les 12 de la CCGL et Loire-Atlantique Méridionale réunies, avec beaucoup de visites à domicile. Les principales ressources du CLIC étaient les adhésions et les subventions du conseil général et des communes.

Face à l'augmentation des interventions des coordinatrices, des groupes de travail ont été créés au cours de l'année 2010 pour réfléchir à une restructuration avec séparation en deux CLIC afin d'assurer un meilleur accompagnement des usagers, grâce à une présence renforcée sur le territoire. Ainsi, il a été décidé de créer deux CLIC avec un partage équitable pour : le nombre de communes (12 pour chaque), le mobilier et les finances. De plus, le CLIC Vallée de Clisson et le CLIC Vivre son Age seront désormais subventionnés et hébergés gratuitement par leur communauté de communes respective, à la place des communes.

Une assemblée générale extraordinaire a suivi cette réunion pour modifier les statuts du CLIC Vivre son Age et notamment son secteur d'intervention : les coordinatrices Communauté de Communes de Grand Lieu et les trois de Loire-Atlantique Méridionale. Le conseil d'administration est organisé en trois collèges : personnes morales (représentants des établissements d'hébergement pour les personnes âgées, des services d'aide à domicile…), personnes physiques (usagers et libéraux) et communes (élus en charge du social).

■ Un nouveau bureau a été élu :

- **Présidente, Mme Gouraud,** adjointe aux affaires sociales à La Chevrolière,
- **Vice-présidente, Mme Morandeau,** bénévole de l'association Bien Vieillir Ensemble,
- **Secrétaire, Mme Rayneau,** adjointe vie sociale à Pont Saint Martin,
- **Secrétaire adjointe, Mme Ripot,** adjointe vie sociale au Bignon,
- **Trésorier, M. Biton,** directeur du Foyer Saint Martin à La Chevrolière,
- **Trésorière adjointe, Mme Gayet,** retraitée.

L'adresse et les coordonnées ne changent pas :

CLIC Vivre son Age,
Parc d'activités de Tournebride,
02 40 36 06 42

LA ROSELIÈRE : VERS UNE PRISE EN CHARGE DES USAGERS DANS UNE LOGIQUE DE TERRITOIRE

La maison de retraite La Roselière a tenu son assemblée générale le 15 juin en présence des résidents, des représentants des familles et d'Huguette Rayneau, adjointe à la vie sociale. Madeleine Bournigal, présidente de l'association de gestion de l'établissement a ouvert la réunion avec une pensée pour Joseph Visset, ex-président et Jean Pineau, membre, décédés en 2010.

En quelques chiffres, La Roselière représente 60 lits et une place d'accueil temporaire dans la maison, 12 places et un accueil de jour aux Roseaux (unité d'accueil pour les personnes désorientées). La résidente la plus jeune a 68 ans et la plus âgée 98 ans. Vingt décès ont malheureusement été enregistrés en 2010 et vingt nouveaux résidents ont été accueillis.

L'établissement est confronté comme beaucoup d'autres à une pénurie d'aide-soignante et a dû faire appel à l'intérim pour combler les départs, ce qui représente une dépense supplémentaire importante.

Afin de maintenir le patrimoine en état et de répondre aux exigences en matière de sécurité, un plan pluriannuel d'investissement a été présenté au conseil général en 2010 et de nombreux travaux ont été effectués ou sont en cours : réfection et étanchéité des terrasses, mise aux normes du grand ascenseur (en 2012, ce sera le tour du deuxième), mise en place d'un groupe électrogène, poursuite de la rénovation des chambres, rénovation des façades, sans oublier le travail des bénévoles pour l'entretien du jardin et la préparation des chantiers extérieurs. La Roselière a également investi dans du matériel médical et du mobilier.

Concernant la gestion des marchés, l'association a fait le choix de quitter le groupement économique dont elle faisait partie (objectifs mal définis) et est devenue membre fondatrice d'une nouvelle association regroupant 15 communes, effective depuis juillet 2011.

La Roselière, ce sont aussi des sorties (moulin de l'Epinay, île de Nantes, château de Goulaine...) et de nombreux échanges avec l'extérieur : des jeux avec les jeunes de l'Omej, des rencontres avec les écoliers de St Joseph, des échanges avec des intervenants pour parler du passé, des balades avec les aînés de l'association Pause-Café, des concerts avec l'école de musique et la chorale du Joyeux St Martin, une participation à leurs rencontres du jeudi ainsi qu'une participation au Téléthon, sans oublier les voeux du maire, le repas des aînés, la semaine bleue et la fête de la musique.

Concernant la prise en charge des usagers dans une logique de territoire, la maison de retraite souhaite collaborer avec ses partenaires proches : un travail étroit est déjà réalisé avec le Service de Soins Infirmiers à Domicile de Saint Aignan, des contacts ont été pris avec le foyer St Martin de La Chevrolière et Anne Madinier, la directrice de l'établissement s'est engagée dans le nouveau CLIC Vivre son Age. *"Avec ces nouvelles orientations, la Roselière souhaite vivement pouvoir répondre au projet d'établissement qu'elle a toujours défendu, c'est à dire, répondre aux besoins des usagers du territoire dans la mesure de ses moyens."* conclut Madeleine Bounigal.

SORTIE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PAUSE CAFÉ

Seniors

Le mercredi 22 juin, l'association Pause Café a organisé une sortie à Saint Julien de Concelles, pour les personnes âgées de la commune.

Les deux minibus et plusieurs voitures sont partis de la maison de retraite de la Roselière. En tout, ce sont 43 personnes dont 8 accompagnateurs et 7 résidants de la Roselière qui ont pu profiter d'une journée détente à Saint Julien de Concelles. Les aînés ont tout d'abord déjeuné au Palais de la Crêpe avant de se rendre au plan d'eau du Chêne. Là, certains se sont promenés, tandis que d'autres jouaient aux cartes ou écoutaient Alain jouer de l'accordéon. Chacun s'est ensuite régalé autour d'un goûter « d'antan », avec brioche, chocolat et beurre !

Cette journée était financée grâce à la subvention allouée par le Conseil Général de Loire Atlantique, lors de la création de l'association, dans le cadre du projet « Une idée pour plus de solidarité ». Chaque participant a également contribué à la journée, à hauteur de 5 €.

Un grand merci aux accompagnateurs bénévoles, sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu. L'ensemble des participants était très enthousiaste et attend déjà avec impatience la prochaine sortie !

Vie ECONOMIQUE

INSTALLATION D'UNE CAVE À VINS

Vous l'avez peut-être remarqué en passant sur la place Bretagne, « La Cave à l'Envers » a remplacé la laverie, depuis le début du mois d'août.

Fabien Tudoux travaille dans le vin depuis 10 ans. Après une licence professionnelle en commerce des vins, il a d'abord travaillé dans les vignes, en France et à l'étranger, avant de rejoindre une cave à vins où il a travaillé en tant que salarié.

Dans sa boutique, ce sont des conseils qu'il compte vous apporter pour vous aider à choisir le bon vin. De 4 à 10 € en moyenne, ses produits se veulent abordables. Fabien connaît tous ses produits (près de 300 références) et privilégie les vins qui respectent la plante. Vous trouverez également des spiritueux, apéritifs, avec une gamme plus élargie en whisky, rhum et pastis. Quelques accessoires seront en vente : tire-bouchons, carafes, … Un rayon épicerie fine vous proposera du thé, du café et des épices du monde.

Fabien souhaite faire apprécier chaque vin à sa juste valeur. Ainsi, des ateliers de dégustation ou des soirées à thèmes devraient voir le jour. L'objectif de ce nouveau magasin est de vous aider à mieux connaître le vin et à mieux le choisir en fonction de vos envies et de l'objet de l'achat (cadeaux, accord avec un menu particulier…).

Infos utiles

Tél. 09 81 37 85 87

Mail : lacavealenvers@gmail.com

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 13h30 et de 15h30 à 19h30

UN NOUVEL OSTÉOPATHE À PONT ST MARTIN !

Mattieu Rozier, ostéopathe, consulte depuis le mois de mai au 48 route de Nantes (cabinet de kinésithérapie Durand-Giffard-Rozier).

Pour prendre rendez-vous contactez le :
02 40 32 71 00
ou 06 11 99 63 38.

30 ANGLAIS DE BROCKENHURST* EN VISITE DANS NOTRE ÉCOLE !

La délégation anglaise est venue passer 3 jours à l'école.

Lundi 20 juin à 17 h, 25 élèves anglais et leurs 5 accompagnateurs sont arrivés en car pour une visite de 3 jours.

12 familles de Saint Joseph se sont gentiment rendues disponibles pour l'accueil de deux ou trois enfants. Elles ont spontanément proposé d'organiser un goûter d'accueil, très apprécié par nos amis.

Mardi 21, le groupe d'Anglais accompagné de quelques correspondants français, est allé visiter Nantes : le jardin des plantes, la cathédrale, le château des Ducs de Bretagne. Les enfants ont ensuite pris le tramway direction les Machines de l'Île. Malheureusement l'éléphant, en maintenance pour la période estivale, est resté sur place. Il a toutefois impressionné par sa taille ! Après le pique-nique et un moment de détente dans le parc, le groupe a visité l'atelier des Machines. Quelques Anglais ont eu la change de pouvoir monter sur certaines d'entre elles.

Mercredi 22, journée au parc du Puy du Fou. Nos amis d'outre Manche n'en sont toujours pas revenus !

Jeudi 23, le vicaire Neil Smart a organisé un « Worship » (célébration) dans la salle des fêtes. Enfants et adultes ont chanté une chanson gestuée. Mrs Cawthra, la directrice, a offert à l'école un tableau peint par une maman d'élève anglaise et nous a invités à Brockenhurst en juin 2012.

Et c'était déjà l'heure de se dire au revoir !

Quel meilleur moyen pour mettre du sens derrière l'apprentissage d'une langue étrangère que ce genre d'échange ?

**ville jumelle de la commune de Pont Saint Martin.*

ÉCOLE SAINT JOSEPH

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH : CONTES ET LÉGENDES

C'est sous une chaleur étouffante que s'est déroulée la kermesse en juin dernier. Les onze classes qui ont défilé dans les rues du bourg ont apprécié les deux ravitaillements d'eau mis en place sur le parcours ! Pour leur première participation à ce dernier temps fort de l'année, les Petites Sections ont voyagé dans le petit train. Trois chars construits par les parents ont paradé au côté des élèves : Alibaba, Excalibur et le Chat Botté. Une fois de plus, les costumes réalisés par Mme Le Mauff étaient de toute beauté.

Les danses plus originales les unes que les autres ont fait l'objet de toutes les attentions. En particulier les 25 min de la légende du Roi Arthur que M. Pajot (CM2), pour sa dernière kermesse, avait méticuleusement orchestrées. Ce dernier a profité du podium pour remettre les prix aux lauréats du concours national de mathématiques, et le trophée du tournoi « foot et respect »

Au total 16 stands, 3 bars, des poneys, 250 adultes et 150 enfants environ pour le repas du soir et … ***120 bénévoles heureux !***

NOTRE CLASSE TRANSPLANTÉE EN VENDÉE

Les CE2 et les CE2-CM1 de Lydie et Jean-Michel

Nous sommes partis 3 jours à Longeville sur mer dans le sud de la Vendée du 30 mai au 1er juin.

C'était un séjour formidable ! Nous étions 48. Nous avons pratiqué plein d'activités préhistoriques au Cairn : musique et parure, taille de silex et déplacement de menhir… Nous avons même appris comment l'homme a découvert le feu : c'était passionnant. Nous avons terminé par une journée au château de Talmont en compagnie du Roi Richard ! C'était super ! On a même eu le temps d'aller à la plage…

Vivement qu'on y retourne ! C'était trop court !

LA FÊTE DES ÉCOLES DES HALBRANS EN IMAGES !

Un succès encore cette année où petits et grands se sont bien amusés !

Merci à tous les bénévoles !

L'assemblée générale de la FCPE aura lieu jeudi 15 septembre à 20h30 dans l'école maternelle !

Enfance JEUNESSE

NOUVEAU

CLUB NATURE CICADELLE

Tu es âgé(e) de 7 à 11 ans et tu veux pratiquer des activités nature les mercredis matins de 9h45 à 12h.

Alors, inscris-toi au club nature la Cicadelle pour 9 séances à la Maison de l'Enfance, à Pont Saint Martin !

Tu pourras faire des observations, jeux et bricolages en chemin avec un animateur nature professionnel de l'association.

12 octobre : les fruits et les baies d'automne
16 novembre : les glands, les marrons : on fait tout avec eux !
2 décembre : les chouettes et les hiboux (nocturne)
14 décembre : le muscardin
25 janvier : les mangeoires à oiseaux
7 mars : les traces d'animaux
4 avril : les fleurs de printemps
6 juin : les petits animaux de la mare
4 juillet : les chenilles et les papillons
+ Sortie famille

Tarif année : 55 €

Pour s'inscrire ou se renseigner :
contactez-nous au 09 50 99 20 37
ou écrivez-nous à ***cicadelle4@free.fr***
www.cicadelle.org

La Cicadelle est une association à but non lucratif dont la mission est de faire découvrir la nature à la population et en particulier aux enfants.

L'association n'est pas un organisme de protection de l'environnement. Elle compte 165 clubs nature accueillant 2800 enfants adhérents .

Info MAIRIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DES DATES À RETENIR !

■ **Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 25 septembre.** La Loire-Atlantique est concernée par ce scrutin - 5 sénateurs à élire - qui intéresse les départements d'Indre-et-Loire (37) aux Pyrénées-Orientales (66) ainsi que ceux d'Ile-de-France, de Guadeloupe, de Martinique, de la Réunion, de Mayotte et la Nouvelle Calédonie et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Les sénateurs sont élus par des grands électeurs, dont des délégués du conseil municipal de Pont Saint Martin, qui ont été élus lors du conseil du vendredi 17 juin (voir compte-rendu p. 5)

■ **Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 22 avril 2012 pour le 1er tour et le dimanche 6 mai pour le second.**

■ **Les élections législatives permettront ensuite d'élire les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale. Elles auront lieu les dimanches 10 et 17 juin 2012.**

UN NOUVEAU RELAIS CAF À REZÉ

■ **La Caf de Loire-Atlantique regroupe sa permanence administrative et ses travailleurs sociaux au sein d'un nouveau « Relais Caf » pour l'agglomération Sud de Nantes.**

■ **Un Relais Caf, pour quoi faire ?**
L'objectif est d'offrir dans un lieu unique, proche du domicile des allocataires, une gamme de services diversifiée. La présence au sein de chaque relais d'un technicien-conseil "prestations", de conseillers en économie sociale et familiale (Esf), d'une médiatrice familiale et d'une coordonnatrice sociale au service des allocataires permet de couvrir largement la palette des besoins des usagers pour faire face à leurs préoccupations familiales.

■ **Une nouvelle adresse unique pour les usagers**
Relais Caf de Rezé
6 bis allée du Lac de Grand Lieu - 44 400 Rezé
(Tramway ligne 3 – arrêt Château de Rezé).
L'ancien point d'accueil administratif, au centre social, Allée de Provence est fermé ainsi que les centres de travail social du Château de Rezé et des Trois Moulins.

■ **La permanence administrative**
À partir du 7 juillet 2011, la permanence sera ouverte :
- sans rendez-vous, tous les jeudis de 9h30 à 12h, toute l'année.
- sur rendez-vous, les 1er et 3e lundis du mois de 14h à16h. Il suffit de téléphoner au 02 51 83 44 25 pour prendre rendez-vous (de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30).

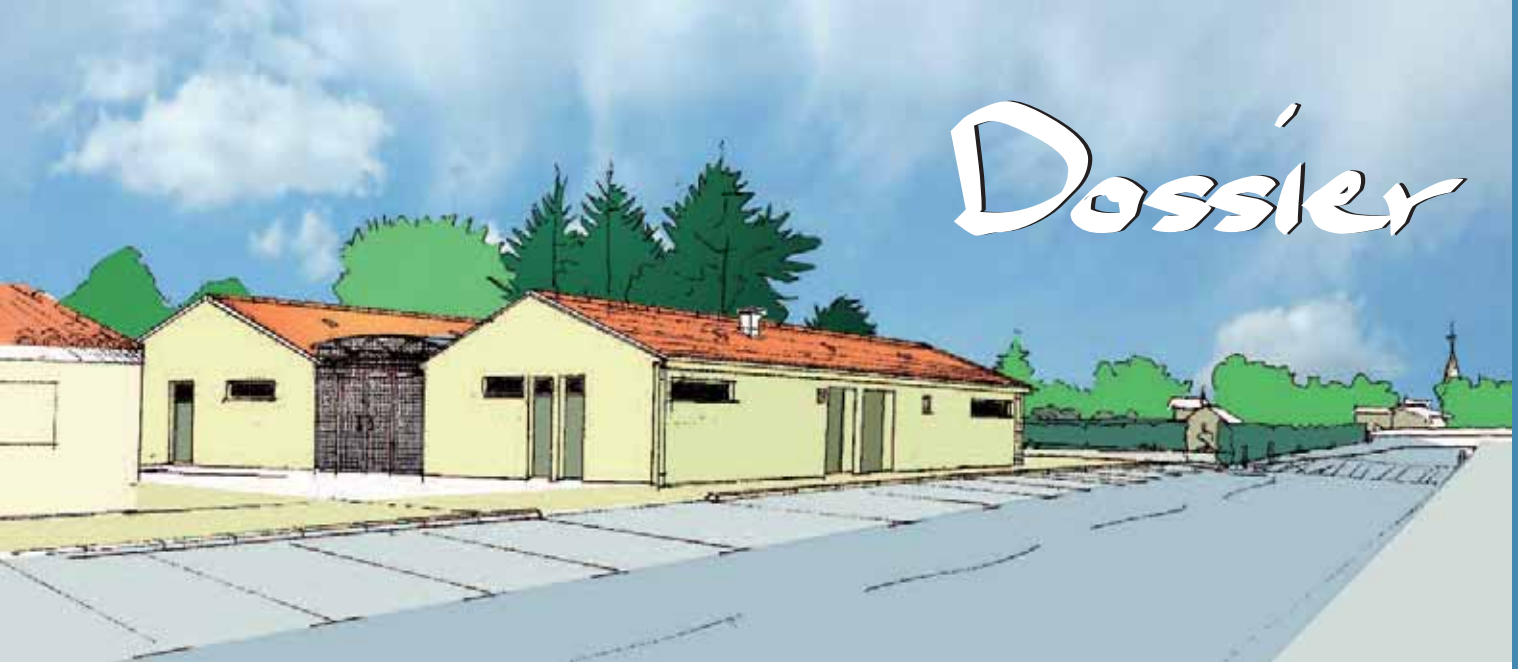

AGRANDIS, FONCTIONNELS ET PRATIQUES : DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE FOOTBALL !

Devenus vétustes et déjà étroits, les vestiaires football existant ne répondaient plus aux normes actuelles. En 2008, la municipalité s'était engagée sur l'amélioration des équipements sportifs communaux afin que les utilisateurs soient assurés d'un accueil décent, à la hauteur de l'engagement permanent des bénévoles.

Comment le projet a-t-il été élaboré ?

Martine Chabirand : *Nous travaillons sur ce projet depuis septembre 2009, quand je dis 'nous', je veux tout d'abord parler des services administratifs et techniques de la commune, qui sont un appui incontournable pour les élus. Nous avons commencé par consulter Guillaume Aubin, du service des sports du conseil général et René Jonchère, du District de Football afin de s'assurer que notre projet répondait aux critères d'attribution des subventions accordées pour ce type de projet, celui-ci étant inscrit dans les contrats de territoire. Nous avons appris un peu plus tard que le district avait décidé de ne donner des subventions que pour la construction de terrains synthétiques, nous n'avons donc pas reçu de subvention de la Fédération Française de Football.*

Le projet a été réfléchi en partenariat avec l'association USP Football afin de bien cerner les besoins et de donner les meilleures réponses possibles aux souhaits des utilisateurs (l'association compte 301 adhérents) puis il a été présenté à la commission sports et a pris corps peu à peu pour finir dans les mains de notre architecte Vincent Boulet, qui a su, avec les bureaux associés, mettre en forme cet équipement tel qu'on le souhaitait.

C'est-à-dire ? Quel sera le visage des nouveaux vestiaires ?

Martine Chabirand : *L'équipement va voir sa surface doublée soit 252 m² et les deux parties (réhabilitation et création) seront reliées par un hall couvert de 60 m², il comprendra : 6 vestiaires, 2 vestiaires arbitres, qui, à l'occasion (tournois importants), pourront se transformer en un seul vestiaire par une porte coulissante centrale, 1 local ballon, 1 local matériel, 1 local feuille de match, des sanitaires joueurs et publics et 1 local technique mairie (voir plan ci-après).*

Combien va coûter ce projet ?

Martine Chabirand : *Afin de respecter les deniers publics, en 2009, nous avons demandé à un économiste, Christian Gautron, du cabinet Execome d'estimer le coût de ces vestiaires. Cette estimation s'élevait à 399 000 € HT.*

Lors de l'ouverture des enveloppes de l'appel d'offre, nous avons constaté que nous ne nous étions pas trompés sur les montants. Nous sommes sensiblement sur les mêmes coûts que ceux estimés puisque le coût travaux est de 403 055,27 € HT auxquels il faut ajouter les coûts de maîtrise d'œuvre et les frais divers.

Pourtant, il nous a souvent été reproché que ces vestiaires coûtaient cher. Nous avons alors fait des comparaisons avec des communes de Loire-Atlantique et le ratio au m² s'est trouvé être plus faible pour notre projet que pour la moyenne des communes du département. Bien entendu, il faut être vigilant quand nous parlons de « coût » car certaines personnes mélangent le coût travaux avec le coût total, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Dossier

Quelles subventions vous ont été allouées ?

Martine Chabirand : *Le Conseil Général de Loire Atlantique nous a attribué une subvention de 51 250 €, via le contrat de territoire 2009/2011 et 37 196 € via le Fonds d'Aide aux Communes. Nous avons également reçu 25 000 € de l'enveloppe parlementaire.*

Quel est le calendrier prévu pour la réalisation ?

Martine Chabirand : *Les travaux ont débuté le 14 juin par la construction de l'extension, ce qui va permettre aux adhérents de continuer à utiliser les vestiaires actuels.*

Fin octobre, la création devrait être terminée, les sportifs auront alors le plaisir de pouvoir utiliser les nouveaux vestiaires. Les travaux de réhabilitation des anciens vestiaires pourront alors démarrer. Pendant les travaux, et même par la suite, si le besoin s'en ressent, l'association USP Football pourra continuer à utiliser les vestiaires du haut de la salle Gatien. Les travaux devraient durer 9 à 10 mois pour une livraison dans le premier trimestre 2012. Nous sommes bien conscients qu'ils occasionneront des gênes pour les utilisateurs mais nous mettrons tout en œuvre pour que tout se passe le mieux possible.

DESCRIPTION DES ESPACES DES VESTIAIRES

1 – Vestiaires joueurs avec bancs, porte manteaux et douches.

2 – Vestiaires arbitres avec bancs, porte manteaux et douches, qui pourront se transformer en un seul vestiaire par une porte coulissante centrale.

3 – Local feuille de match avec une liaison Internet, ce local permettra aux arbitres et dirigeants de travailler dans de bonnes conditions.

4 – Local matériel composé d'étagères pour permettre le rangement du matériel sportif.

5 – Local maillots composé d'étagères pour permettre le rangement des équipements sportifs.

6 – Local ballons accessible par l'extérieur afin de faciliter l'accès aux dirigeants pour la prise de ballons ou autres lors des départs des matchs à l'extérieur sans avoir besoin de pénétrer par l'entrée principale. Ce local aura une prise pour machine à laver et un faux grenier pour séchage des maillots ou dépose de matériel supplémentaire.

7 – Sanitaires publics accessible par une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

8 – Sanitaires joueurs

9 – Hall couvert de 60 m² reliant les deux bâtiments avec brosses chaussures centrale.

10 – Chaufferie accessible de l'extérieur pour les services techniques de la mairie.

11 – Local technique accessible par l'extérieur permettant aux services techniques de la mairie la dépose du matériel pour l'entretien des terrains de football.

12 – Local plâtre destiné uniquement au traçage des terrains et accessible de l'extérieur.

13 – Sortie de secours obligatoire.

Calendrier prévisionnel :
Début des travaux : 14 juin
Livraison de l'équipement : février/mars 2012

PLAN

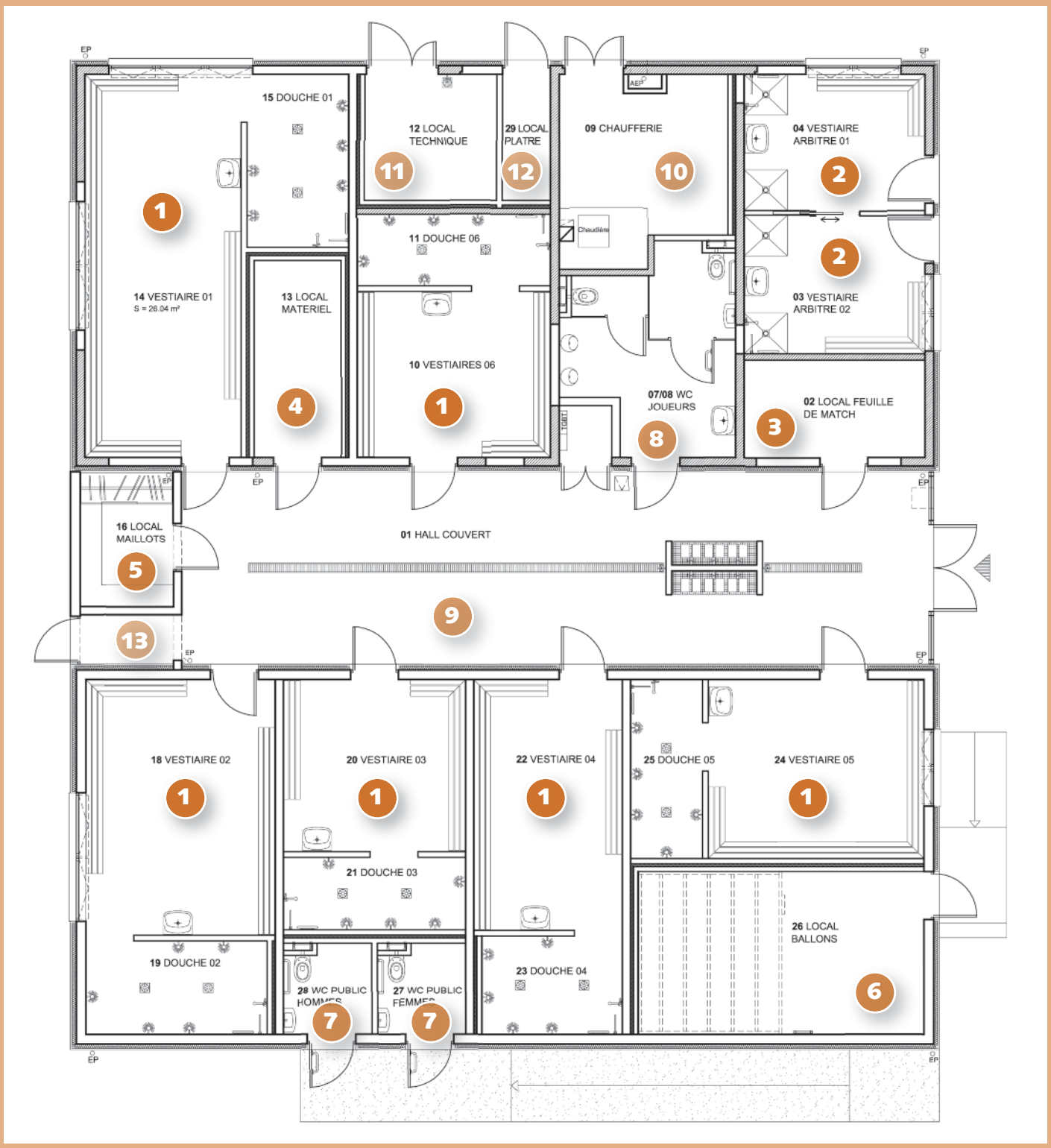
15 DOUCHE 01
12 LOCAL TECHNIQUE
29 LOCAL PLATRE
09 CHAUFFERIE
04 VESTIAIRE ARBITRE 01
11 DOUCHE 06
14 VESTIAIRE 01
S = 26.04 m²
13 LOCAL MATERIEL
10 VESTIAIRES 06
03 VESTIAIRE ARBITRE 02
07/08 WC JOUEURS
02 LOCAL FEUILLE DE MATCH
16 LOCAL MAILLOTS
01 HALL COUVERT
18 VESTIAIRE 02
20 VESTIAIRE 03
22 VESTIAIRE 04
25 DOUCHE 05
24 VESTIAIRE 05
21 DOUCHE 03
26 LOCAL BALLONS
19 DOUCHE 02
23 DOUCHE 04
28 WC PUBLIC HOMMES
27 WC PUBLIC FEMMES
EP

PROJET DE TERRITOIRE DE LA CCGL : *plus et mieux ensemble*

Le mercredi 29 juin dernier à Geneston, l'ensemble des conseillers municipaux de la CCGL était invité à finaliser la stratégie du Projet de Territoire.

Initié il y a 1 an et demi, le Projet de Territoire de la Communauté de Communes de Grand Lieu est une démarche structurée en 3 grandes étapes :

Le diagnostic : un état des lieux qui a eu pour objectif d'identifier les forces et faiblesses du territoire pour en définir les principales problématiques selon les thématiques suivantes : Sports, culture, loisirs / Services et équipements à la personne, vie quotidienne / Urbanisation, aménagement de l'espace et environnement / Economie / Petite enfance, jeunesse, personnes âgées / Tourisme. Ainsi, 10 enjeux prioritaires ont été soulevés.

La stratégie a permis aux élus de creuser ces enjeux pour en dégager 14 grands axes de travail. En cette fin juin, l'heure était aux votes pour la priorisation des axes. Après l'été, l'élaboration du plan d'actions sera à mettre en œuvre.

120 personnes étaient au rendez-vous de cette grande soirée de clôture de la phase stratégie du Projet de Territoire de la Communauté de Communes de Grand Lieu. Maires, adjoints, conseillers municipaux se sont réunis pour définir les axes stratégiques qui seront mis en place à l'échelle de la communauté de communes. Des actions concrètes qui pourront donner lieu, selon les choix définitifs, à un partage de compétences entre les communes et la CCGL, à un transfert de compétences, à un déblocage de moyens financiers d'investissement ou de fonctionnement.

Après la présentation du Projet de Territoire par Yves François, vice-président , et un rappel des étapes passées par Linda Lemoine, chargée de mission étude de territoire à la CCGL et Stéphanie Sauvée de CHORUS Consultants, la soirée s'est poursuivie par la présentation des 14 axes à prioriser, par les élus rapporteurs de chaque groupe de travail. Puis, place aux gommettes ! 5 par élu municipal pour voter et ainsi faire apparaître les axes à traiter par ordre de priorité.

Ces axes prioritaires donneront lieu à l'édition d'un hors-série n°2 qui précisera les orientations à court, moyen et long terme. Dans un premier temps, des groupes de travail internes vont se mettre en place pour affiner les orientations prises à cette soirée de clôture. L'ultime phase du Projet de Territoire consistera ensuite à mettre en place des actions concrètes liées aux axes sélectionnés lors de cette réunion plénière : le plan d'actions.

Renforcer la capacité du territoire à accueillir de grands évènements :	102 VOIX
Favoriser l'émergence de projets pour les jeunes :	81 VOIX
Coordonner les acteurs autour d'une politique d'animation en faveur des personnes âgées :	72 VOIX
Renforcer l'attractivité économique du territoire :	67 VOIX
Coordonner un maillage intercommunal de déplacements doux :	60 VOIX
Doter le territoire d'une véritable politique touristique partagée par tous :	57 VOIX
Favoriser la coordination et la mutualisation des activités sportives et culturelles :	45 VOIX
Permettre aux habitants du territoire d'accéder à l'emploi local :	39 VOIX
Valoriser les ressources agricoles du territoire pour créer de l'activité :	38 VOIX

Grand Lieu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

› www.cc-grandlieu.fr

UN NOUVEAU SCOT POUR LA CCGL

Schéma de cohérence Territoriale

Le SCoT est un outil élaboré par l'ensemble des élus des communautés de communes membres, qui vise à mettre en cohérence et à coordonner les grands enjeux du territoire en matière d'économie, d'habitat et de déplacements. La Communauté de Communes de Grand Lieu, adhérente du SCoT du Vignoble Nantais depuis 2003, vient de décider de le quitter pour rejoindre le Scot du Pays de Retz.

Qu'est ce que le SCoT ?

En 2000, apparaît la Loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui a profondément modifié les documents d'urbanisme afin de ralentir le rythme effréné de consommation d'espace. C'est dans ce contexte que le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) voit le jour succédant à l'ancien Schéma Directeur. En parallèle, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).

D'une manière générale, un SCoT est un document d'urbanisme, établi à l'échelle de plusieurs communautés de communes, qui fixe l'organisation d'un périmètre reconnu, pour en développer l'attractivité. Une attractivité qui repose sur la cohérence des politiques locales en matière d'habitat, de mixité sociale, de transports en commun, de services, d'équipements commerciaux, de grandes infrastructures, d'environnement, de préservation des sites, etc.

L'adhésion de la CCGL au SCoT du Vignoble Nantais

Par délibération du 24 septembre 2002, la Communauté de Communes de Grand Lieu a sollicité son intégration dans le périmètre du SCoT formé par les intercommunalités du Vignoble Nantais (les Communautés de Communes de Loire-Divatte, de Sèvre-Maine et Goulaine, de Vallet et de la Vallée de Clisson). Le 23 avril 2003, l'ensemble des communautés de communes membres du SCoT du Pays du Vignoble Nantais, a décidé, à l'unanimité de ses membres, de modifier ses statuts et permettre cette intégration. La Communauté de Communes de Grand Lieu a activement participé à la construction de ce SCoT pendant toute sa phase d'élaboration jusqu'à son adoption le 11 février 2008.

Le changement de SCoT

Afin de rationnaliser les structures intercommunales sur le territoire du Pays du Vignoble Nantais, et à la demande des communes concernées, le Préfet, par arrêté du 28 décembre 2006, a fusionné le Syndicat de Pays du Vignoble Nantais et le Syndicat du SCoT du Vignoble Nantais. Parallèlement, la Communauté de Communes de Grand Lieu rejoint le Syndicat du Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne, le 19 mars 2007 par un arrêté préfectoral.

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2010, il a été fait le point sur le souhait de trouver une cohérence territoriale entre les territoires de Pays et de SCoT. Après de nombreux échanges, le conseil communautaire vient de prendre, à l'unanimité de ses membres, le 28 juin, la décision de changer de SCoT.

Il appartient désormais aux conseils syndicaux des deux SCoT, ainsi qu'à l'ensemble des communautés de communes adhérentes, de se prononcer sur la demande de la CCGL. Ce n'est qu'à l'issue de l'ensemble de ces délibérations que le Préfet sera amené, d'ici la fin 2011, à prendre un arrêté pour entériner le changement de SCoT de la CCGL.

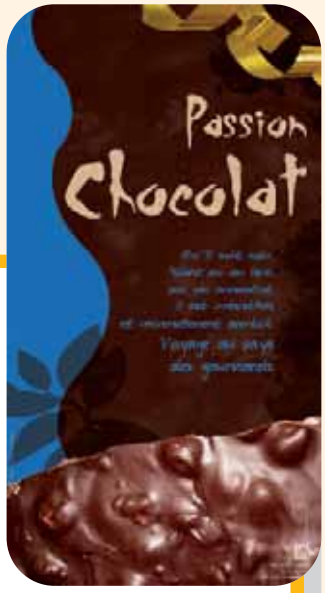

LE 17 ET 18 SEPTEMBRE, AU VIEUX PRESSOIR : LE CHOCOLAT DANS TOUS SES ÉTATS !

En tablettes, en carreaux, fondu, chaud, froid, en gâteau, en ganache, en pain, en tarte, au lait, noir, blanc, aux noisettes, c'est dans tous ces états que vous pourrez trouver le chocolat lors de la fête du Vieux Pressoir organisée les 17 et 18 septembre.

Le samedi et le dimanche après-midi, de 14h à 18h, vous pourrez découvrir deux expositions. La première, Passion chocolat, vous fera voyager au pays des gourmands autour de l'histoire du chocolat, de recettes et de spécialités. La seconde est proposée par les Martipontains eux-mêmes ! En effet, un concours photo a été lancé, sur le thème du chocolat dans tous ses états. Toutes les photos seront exposées lors de la fête. Des clichés, sans aucun doute, originaux et insolites mais surtout uniques ! La remise des prix du concours aura lieu le dimanche en fin d'après-midi.

Le samedi après-midi, des ateliers de fabrication de pains au chocolat, de préparation de fritures et de confection de tablettes de chocolat personnalisées seront proposés aux enfants. Pour certains ateliers, ce seront les boulangers du Pralin'Noix et du Fournil Saint Martin qui viendront partager leurs savoir-faire. Le dimanche, une conteuse viendra partager des récits autour du chocolat, à partir de 16h : une animation pour les petits comme pour les grands. Comme tous les ans, un goûter sera offert le samedi et le dimanche après-midi, l'occasion, pour tous, de déguster du chocolat…dans tous ses états !

Rappel

Vous pouvez toujours déposer vos clichés (format 10x15 cm) pour participer au concours photo, à l'accueil de la mairie, jusqu'au 15 septembre. N'oubliez pas d'inscrire au dos de vos tirages : votre nom, votre adresse, votre âge et vos coordonnées téléphoniques.

UN FILM AU BORD DE L'EAU…

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune de la Chevrolière, votre municipalité vous propose une séance de cinéma de plein air, gratuite, le vendredi 9 septembre à 22h, sur l'aire de loisirs.

La commission culture a choisi de vous proposer le film « Un Jour sur Terre », d'Alastair Fothergill, Mark Linfield, sorti en octobre 2007.

Véritable périple spectaculaire à travers les saisons, ce documentaire vous fait découvrir la planète tout au long d'images inédites et époustouflantes. Cette ode au monde sauvage bénéficie des toutes dernières technologies en matière de prise de vue en haute définition. Ce film, qui a nécessité 5 ans de tournage, est la suite de « La planète bleue », sorti en 2003.

Dans le cadre naturel et agréable de l'aire de loisirs, au bord de l'Ognon, venez découvrir des images d'une beauté à couper le souffle qui mettent en valeur la vie qui palpite et bouillonne à chaque instant, sur le moindre centimètre carré de notre planète. Un écran géant de 10 m sur 6 m sera spécialement installé pour que tous, petits et grands, puisent profiter de ce spectacle unique !

A noter !

Entrée gratuite ouverte à tous

Accueil à partir de 21h
Film à partir de 22h

Les soirées étant plus fraîches à cette saison, n'oubliez pas de vous munir d'un gilet ou d'un pull.

Si la météo ne permet pas la diffusion du film en plein air, la séance aura lieu à la salle des fêtes.

LE RETOUR DU BLA BLA BAR !

Le Bla Bla Bar, ça vous a plu ? Alors réjouissez-vous, l'équipe de la Ligue d'Improvisation de Nantes Atlantique (LINA) sera à Pont Saint Martin le 9 octobre prochain pour un spectacle des plus original !

En janvier 2010, la municipalité vous avait proposé un spectacle unique, crée en direct sous vos yeux : le Bla Bla Bar, proposé par la LINA. Le 9 octobre, le Bla Bla Bar revient, pour une nouvelle soirée conviviale et sympathique, placée sous le signe de l'improvisation.

Le concept ? Des mots, des répliques, des auteurs : les spectateurs proposent, les comédiens disposent ! Chacun laisse place à son imagination pour proposer les thèmes les plus fous, les comédiens redoublent alors de talent pour proposer un spectacle étonnant !

N'hésitez plus, si vous n'êtes pas venus lors de la dernière représentation, ou si vous avez passé une bonne soirée la dernière fois, c'est le moment de réserver ! La soirée se déroulera dans une ambiance « cabaret » et des entractes vous permettront d'échanger autour d'un verre !

Salle des fêtes - 20h30
Entrée payante
De 10 ans à 18 ans : gratuit
Adultes : 6 €
Réduits (chômeurs, étudiants : 4 €
De 80 à 100 places disponibles - réservation conseillée auprès de l'accueil de la mairie

BALADE EN BARQUE « AU FIL DE L'OGNON » ET « RECYCLERIE »

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Pour la deuxième édition, l'association des 3 Ports propose aux visiteurs des animations « vivantes » de sensibilisation à l'environnement : découverte de la faune et la flore en barque, expositions, jeux, randonnée pédestre, le tout en musique sur les sites de l'Halbrandière (Saint Aignan), de Trejet (La Chevrolière) et sur le Quai des Romains (Pont Saint Martin). La nouveauté de cette année, une « recyclerie » ou communément dit un vide-grenier, positionnée sur la place du Commun au port de Trejet. C'est l'occasion de donner une deuxième vie aux objets pour un développement durable.

A Saint Aignan : exposition Bretagne Vivante, jeux pour les enfants et panneaux d'expo par le Groupe Nature St Aignan, instruments de musique « nature », bateau électrique les Rubans bleus, club de kayak Les Ratoquets.

A Trejet : Vide grenier, Circuit découverte avec Groupe Nature de la Chevrolière, Rand'eau pédestre sur le site du ruisseau de la chaussée commentée par le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu, départ 9h30 le dimanche, expo d'engins de pêche provenant du musée de Passay.

A Pont Saint Martin : nichoirs à construire avec l'association la Cicadelle de 14h à 16h, jeu de piste organisé par l'association les 3 Ports de 15h à 17h, balades à poney (samedi et dimanche) de 15h à 18h, jeux en bois, pêche à la ligne.

Le tout animé par un groupe de musiciens amateurs : Les Diatonics.

Les bénévoles des associations Les Pigouilleurs, les Amis de Trejet et l'AREJ réservent le meilleur accueil au public en proposant sur chaque site rafraîchissements et restauration. Entrée libre.

Départ des balades :
Samedi 10, dès 14h
Dimanche 11, à partir de 10h

Tarifs :
Adulte : 5,00 €
Enfant de 6 à 16 ans : 2,50 €
Enfant – de 6 ans : gratuit

VIDE GRENIER DIMANCHE 11

au port de Trejet à la Chevrolière

Contacts ou renseignements : **Serge Grelier** (La Chevrolière) au 06 70 02 35 63
ou par mail sergemm.grelier@wanadoo.fr
ou **Marie-Anne David** (Pont Saint Martin) madavid2@wanadoo.fr

Pour faciliter l'organisation, inscriptions à partir du 16 août jusqu'au 6 septembre.

BIBLIOTHÈQUE EN FÊTES : « IL ÉTAIT UNE FOIS UNE PETITE FILLE DE VILLAGE… »

Issue de la tradition orale, le Petit Chaperon rouge fut publié pour la première fois en France en 1687 par Charles Perrault dans les « Contes de la Mère l'Oye ». En Allemagne, les frères Grimm collectèrent les différentes versions de cette même histoire qui visaient à avertir les jeunes filles des dangers de l'inconnu.

- Exposition « Le Petit Chaperon Rouge » :

Retrouvez toutes les versions de ce conte et les versions détournées qui continuent d'inspirer de nombreux illustrateurs.

- Exposition d'illustrations réalisées par les enfants de l'association « La Passerelle des Arts ».

Découvrez le talent de ces jeunes artistes qui ont croqué le loup, la forêt, la petite fille et son petit pot de beurre !

- Spectacle « Chaperons Rouges » par la compagnie Art Zygote :

le vendredi 14 octobre à 20h, salle des fêtes

- Les heures du conte du mois de septembre et d'octobre y seront consacrées.

Nous vous y attendons nombreux : le mercredi 21 septembre et le mercredi 18 octobre de 16h15 à 16h45.

FUTURE MÉDIATHÈQUE : LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Voici un résumé des réponses au questionnaire sur la médiathèque glissé dans votre bulletin du mois d'avril. Nous vous remercions de votre participation et prendrons en considération vos remarques dans la mesure de nos possibilités.

S'il y a eu peu de réponses, les Martipontains qui se sont exprimés l'ont fait avec beaucoup d'enthousiasme.

Concernant les collections, outre les livres, les DVD sont plébiscités. Les Cd et livres Cd pour enfants sont souvent demandés et constitueront un fonds de 100 titres placés dans l'heure du conte. Il y a plusieurs demandes de ludothèque ce qui pourrait constituer un type d'animation ponctuelle.

Concernant la presse, les trois titres les plus couramment demandés sont : Ouest France, Le Monde, le Courrier du Pays de Retz. Le nombre de revues sera augmenté avec la présence de titres en lien direct avec l'art et la culture.

En terme d'horaire, il y a une véritable demande d'une amplitude horaire plus importante avec une nette préférence pour une ouverture au public jusqu'à 19h le vendredi.

Expositions, spectacles, rencontres d'auteurs, ateliers pratiques, conférences, ateliers de lecture, heures du conte…vous souhaitez des animations et nous en sommes ravis !

Pour l'espace multimédia, les souhaits principaux sont de pouvoir consulter le catalogue de la médiathèque et d'effectuer des recherches sur Internet. Ainsi nous apporterons un soin particulier à l'interface public du logiciel et réfléchirons à la possibilité d'héberger le catalogue de la médiathèque sur un site Internet.
Il faut noter le besoin de formation du public.

Plus d'une vingtaine de volontaires se proposent pour aider à l'équipement des livres (couverture, étiquetage). Nous les recontacterons et les formerons en mai 2012.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, vous pouvez prendre rendez-vous avec votre élue, adjointe à la culture, Marie-Anne David.

DES ECHANGES POUR TOUS AVEC L'ANGLETERRE ET L'ITALIE

L'Association Rencontres Echanges et Jumelages a tenu son assemblée générale le 16 juin dernier : l'occasion de revenir sur un programme 2010 bien chargé et d'évoquer les années et les anniversaires à venir...

Fin juin 2010, une trentaine de Martipontains se sont rendus en Vallée d'Aoste pour une rencontre avec les jumeaux de Pont Saint Martin qui leur avaient concocté un copieux programme : visites de monuments, de caves, fromagerie et chocolaterie, inauguration de la piscine du Parc de Loisir "Pont Saint Martin, France"...

En août, un groupe de jeunes Martipontains a passé cinq jours dans la ville jumelle de Brockenhurst en Angleterre avec l'OMEJ : ils ont visité la région et rencontré d'autres jeunes avec lesquels ils ont pu échanger sur les coutumes et habitudes alimentaires, sportives ou musicales. Une belle occasion de pratiquer et perfectionner leur anglais !

Septembre a vu le retour des balades en barque sur l'Ognon après six années d'interruption : un beau week-end préparé par l'association Les Trois Ports dont l'Arej fait partie et qui a permis à de nombreux visiteurs de découvrir ou redécouvrir la faune, la flore et le charme de la rivière Ognon.

Ont suivi les voeux de la municipalité en janvier avec une belle surprise pour Rachel Pineau, notre présidente depuis 10 ans, toujours avec les mêmes valeurs d'humanisme et d'ouverture. La soirée variétés du 2 avril nous a permis de nous retrouver dans une ambiance festive. Fin mai, une délégation de Brockenhurst est venue nous rendre visite pour un week-end familial, suivie quelques jours plus tard d'enfants anglais venus partager la vie des écoliers de l'école Saint Joseph.

Le moment fort de cette année fut le week-end des 6, 7 et 8 mai : l'accueil des familles des descendants des aviateurs anglais et canadien décédés sur la commune en 1941 restera un moment inoubliable rempli d'émotion et riche en partage avec la population et diverses associations.

2011-2015 : encore et toujours des échanges !

- 2012/2013 : 20 ans de jumelage avec Pont Saint Martin, Italie
- 2013 : participation au forum des commerçants, artisans et associations
- 2013/2014 : 15 ans de jumelage avec Brockenhurst, Angleterre.

Rendez-vous les 10 et 11 septembre pour les balades en barque sur l'Ognon organisées par l'association Les Trois Ports entre les sites du quai des Romains, de Trejet et de l'Halbrandière.

L'AREJ, c'est aussi des cours de langues...

Les cours d'anglais reprendront début septembre : 26 personnes les ont suivis en 2010/2011, réparties sur quatre cours de « débutants » à « conversation ». Si plusieurs jeunes sont intéressés, un cours spécial ados pourrait voir le jour... Une réunion d'information aura lieu le mercredi 7 septembre à 18h30 au 35 rue de Nantes.

Contact : Marie-Thé Perrochaud au 02 40 26 84 57 ou Marie-Thé Brisemeur au 02 40 02 12 04.

Les cours d'italien pourraient également reprendre après deux années d'interruption si le nombre de personnes intéressées était suffisant…

Contact :
Rachel Pineau 02 40 26 86 11 ou
Gilberte Drouin 02 40 26 81 48

A l'issue de l'assemblée, deux nouvelles personnes ont rejoint le conseil d'administration : Sylvaine Sureau et Christian Gauthier.

Suite à l'élection de bureau voici la composition du Conseil d'Administration de l'A.R.E.J.

Présidente : Rachel Pineau
Vice-présidents : Michel Drouin et Yves Perrochaud
Secrétaire : Gilberte Drouin
Secrétaire adjointe : Annie Renou
Trésorière : Marie-Annick Rousseau
Trésorier adjoint : Philippe Brisemeur
Représentants de la municipalité : Marie-Anne David, Madeleine Bournigal et Christophe Legland.
Membres du Conseil d'Administration : Marie-Thérèse Beillevaire – Françoise Canivet - Henriette Dupuis – Colette Gaborit - Christian Gauthier – Marie-Annick Gefflot - Chantal Guilbaud - Marie-Thé Perrochaud – Marie-Claire Pouvreau – Sylvaine Sureau

Plusieurs commissions de travail sont ouvertes à tous : n'hésitez pas à vous renseigner et à venir rejoindre ces commissions. !

MARTIN CHANTEURS : UNE NOUVELLE SAISON EN CHANSONS

Après une année bien remplie avec trois concerts et une bonne dizaine de chants la chorale Martin Chanteurs démarre une nouvelle saison, toujours sous la direction de son chef Benoit Strauss.

Le concert du 17 juin, donné dans le cadre de la fête de la musique, nous a permis d'aborder le répertoire classique avec les nocturnes et le Laudate Dominum de W.A. Mozart.

Cette année 2011 - 2012 sera sous le signe du chant Renaissance avec peut être un peu de Gospel.

Si vous aimez le chant n'hésitez pas à nous rejoindre, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux choristes, nous recherchons notamment des ténors mais quelque soit votre tessiture vous êtes les bienvenus !
Nos répétitions reprendront le lundi 12 septembre, salle Détente et Harmonie, 35 rue de Nantes, de 20h15 à 22h.

Pour nous contacter :
- Albert Parnaudeau : Tél. : 02 40 32 76 64
  Mobile : 06 88 12 54 52
  Mail : alpar.psm@wanadoo.fr
- Audrey Laut : Tél. : 02 40 76 74 77
  Mobile : 06 03 52 75 08
  Mail : audrey.laut@free.fr
- Stéphanie Poligot : Tél. : 02 51 70 02 29
  Mobile : 06 21 49 63 19
  Mail : spitsch@netcourrier.com
- Marie Sicard : Tél. : 02 40 26 88 38
  Mail : sic.marie@orange.fr
- Frédérique Rabiller : Tél. : 02 40 34 66 06
  Mobile : 06 68 83 52 90
  Mail : frédérique.rabiller@orange.fr
- Pierre Lebert : Tél. : 02 40 31 08 31
  Mobile : 06 60 75 61 94
  Mail : pierrelebert@free.fr

LA PASSERELLE DES ARTS

Septembre est là et les activités reprennent ...
Nous vous rappelons quelques dates importantes pour l'association :
La journée « portes ouvertes » aura lieu le mercredi 7 septembre de 14h à 17h, salle Utrillo.
Ce sera l'occasion de rencontrer certains membres de l'association, d'avoir des renseignements, de découvrir des réalisations effectuées à l'atelier, de dialoguer avec Géraldine, notre professeur. Vous pourrez aussi bien sûr vous inscrire pour l'année 2011/2012. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, il règne à l'atelier une ambiance conviviale et respectueuse de chacun.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 9 septembre à 19h30 à la salle Utrillo.
Nous vous présenterons le bilan de l'année passée et les objectifs pour 2011/2012, les inscriptions pourront se faire aussi à cette occasion.

En dehors de ces dates vous pouvez contacter Marine Potage au 02 40 26 19 91 ou mpotage@free.fr
Nous vous attendons ...

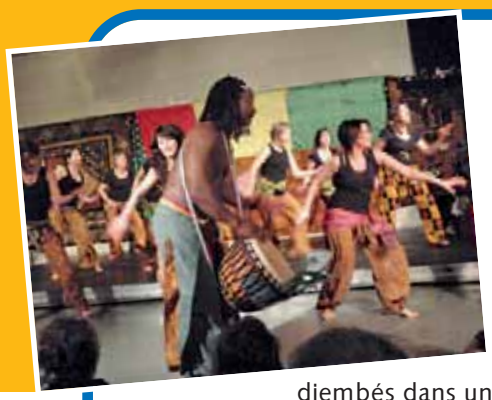

REPRISE DES COURS POUR L'ASSOCIATION YABA

Ça y est, les vacances sont finies ! Après la rentrée des classes, c'est Yaba qui prépare la sienne.

Les cours de danse africaine assurés par Alexis Tokpa-Niamy reprendront le vendredi 16 septembre, salle de motricité des Halbrans.

Les inscriptions se feront lors du premier cours de "découverte", qui est gratuit et ouvert à toutes et à tous. Alors n'hésitez pas à venir bouger au son des djembés dans une ambiance joyeuse et détendue !

Cours enfants de 18h45 à 19h45,
Cours adulte de 20h à 22h.

En adhérant à Yaba,
vous participez au co-développement
du village de Soromiata, en Guinée Conakry.

Pour plus d'info sur les cours :
06 81 93 98 57
ou **assoyaba@voila.fr**

Pour plus d'info sur le projet :
www.lylaah.fr

ASSOCIATION MUSIQUE ET DANSE DE PONT SAINT MARTIN

Auditions estivales

L'association a organisé, samedi 25 juin, son « Audition estivale ». Plus de trente élèves musiciens, parfois accompagnés de leur professeur, ont interprété des morceaux essentiellement consacrés à la musique classique.

Tous les instruments enseignés y ont été présentés : trombone, clarinette, flûte traversière, violon, alto, guitare et piano.

Inscriptions pour l'année 2011/2012

Il reste encore des places pour certains cours. Pour les personnes qui n'ont pas pu venir en juin, nous proposons une séance d'inscriptions aux différents cours de musique et de danse (dans la limite des places disponibles) le samedi 10 septembre de 10h à 12h30 à la salle « détente et harmonie » (35 rue de Nantes).

Cours encore disponibles

- Danse modern-jazz : cours adultes et cours enfants à partir de 5 ans et ados.
- Danse country : cours adultes débutants, 2e et 3e année.
- Musique : de 4 à 7 ans : cours d'éveil musical ; à partir du CE1 : cours de clarinette, de trompette, de flûte à bec, de violon et d'alto.

Des dossiers d'inscription sont disponibles à la mairie ou sur le site internet de Pont Saint Martin : www.mairie-pont-saintmartin.fr (téléchargements).

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association aura lieu mercredi 14 septembre à partir de 20h30 dans la salle des fêtes. A l'issue de la réunion, vous pourrez consulter les différents groupes des cours de danse, ainsi qu'acheter des photos du gala.

VENEZ NOMBREUX, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

VIDE GRENIER DE L'AMICALE LAÏQUE

Exposants habitués des puces martipontaines et nouveaux venus, le vide grenier de l'Amicale Laïque change de date !

Le 18 septembre, venez nombreux ! 10 € l'emplacement d'un peu moins de 10 m². Installation à partir de 7h !

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le blog : http://almartipontaine.blogspot.com/

Renseignements : Téléphone : 02 40 32 79 07
Mail : alpsm@orange.fr

Amicale Laïque Martipontaine

Mercredi 12 octobre :
Concours de Belote Salle des fêtes.
Début des inscriptions 14 h,
début du concours 14 h 30 précises.
Un lot à chaque participant.

Mardi 25 octobre
Interclubs à Malensac

SORTIE SURPRISE DES JOYEUX SAINT MARTIN

Notre sortie surprise nous a conduits à Névez dans le Finistère à quelques encablures de Pont Aven. Cette commune très touristique a dévoilé ses sites : moulin à eau de mer, village de chaumières aux toits de pailles de seigle pour les plus anciennes et la jolie chapelle St Nicolas. L'après-midi une balade sur l'Aven nous a permis d'aller en mer rejoindre le Belon.

Sur la photo ci-contre, vous pouvez voir le groupe qui s'est promené au Portugal, sous un beau temps ensoleillé et parmi des paysages très verts, ce qui nous changeait ! En passant par St Jacques de Compostelle où le ciel était gris pour la visite, peut-être parce que nous étions venus en car et non à pied. Porto, Coimbra, Fatima, Batalha, Figueira da Foz, Nazaré, Lisbonne nous ont révélé une partie de leurs secrets, pour notre plus grand plaisir.

FÊTE DU SPORT INTERCOMMUNALE

Cette année, la traditionnelle fête du sport organisée par la Communauté de Communes de Grand Lieu aura lieu à Saint Lumine de Coutais, le dimanche 11 septembre.

Deux randonnées pédestres sont organisées le dimanche matin, avec le soutien de Ouest France. Les inscriptions se feront à partir de 7h30 au stade Marcel Bonneau. Un premier départ, pour un circuit de 20 km, se fera à 8h. Le second départ aura lieu à 9h pour le circuit des 10 km.

Vous pourrez ensuite vous restaurer sur place avant de profiter des animations proposées dans l'après-midi.

Au programme :

A 11h, 12h et 14h30 : Palets sur planche démonstrations et initiations

De 10h à 17h : Canoë - Balades sur le canal en kayak simple ou double

De 14h à 17h : Tir à l'arc
Hand sur gazon – 12-14 ans – démonstrations et initiations

De 15h30 à 17h30 : Match de football U15 – Sélection CCGL / Vertou

16h15 : Taekwondo - démonstrations et initiations

Tout l'après-midi : promenades en calèche et structures gonflables

USP BASKET : TOURNOIS SENIORS 1 MASCULINS ET FEMININS

Médailles des jeunes bénévoles par la Fédération Française des Médaillés Jeunesse et Sports

Dans le cadre du 14e challenge des jeunes bénévoles, 25 jeunes de Bouaye, Pont Saint Martin, Saint Aignan de Grand Lieu et de la Montagne ont été mis à l'honneur pour leur bénévolat lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Bouaye le 9 juin dernier.

Pour notre association trois de nos jeunes entraîneurs ont été récompensés. Ils s'occupent depuis de nombreuses années des catégories Poussines à Cadets. Il s'agit de :
- Pierre-Yves Tessier : médaille de bronze
- Aurélie Godard : médaille d'argent
- Fabien Godard : médaille d'or.

Tournoi Seniors de niveau National et Régional – Complexe Sportif Valdotin Pont St Martin

· Seniors Filles :

· Vendredi 2 septembre :
· 19h30 Vertou (RF1) – Basse Loire (RF1)
· 21h Pt St Martin (N3) – Nantes Rezé Basket

· Samedi 3 septembre :
· 18h Nantes Rezé basket – Basse Loire
· 20h Pt St Martin – Vertou

· Dimanche 4 septembre :
· 11h30 Nantes Rezé Basket – Vertou
· 15h30 Pt St Martin – Basse Loire

· Seniors Masculins :

· Samedi 3 septembre :
· 14h La Chevrolière (R1)– Rezé Basket 44 (R3)
· 16h Pont St Martin (R3)– Vertou (R2)

· Dimanche 4 septembre :
· 13h30 3e contre 4e
· 17h30 2e contre 1er

Porte ouverte le mercredi 7 septembre :
· Ecole Basket, Mini Poussins(es) - nés en 2003- 2004-2005 de 14h00 à 15h30

Reprise des championnats jeunes et seniors :
- 24/25 septembre – Seniors – Cadets – Minimes –Benjamins -Poussins
- 1/2 octobre : Mini Poussins(es)

Réinscriptions/Inscriptions :
Dominique GODARD – 44 rue du Pays de Retz
Tél.02 40 32 73 43 à partir de 19 heures
ou par mail godarddominique@wanadoo.fr

Site Internet
http://basketusp.free.fr/
Pour envoyer un mail c'est : basketusp@free.fr

Challenge jeunes bénévoles

USP TENNIS

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes vacances et vous souhaitons une bonne reprise sportive.

Tournoi interne de juin

Le tournoi interne annuel s'est déroulé du mercredi 15 au dimanche 26 juin. 47 adhérents étaient inscrits à ce tournoi et ont pu ainsi en débattre dans la bonne humeur autour de cette « balle jaune ».

Résultats définitifs :

Senior Dames :
Laure Michot 30/2 l'emporte face à Céline Masserot 30/3
Consolante dames :
Lucie Pelletier 30/3 l'emporte face à Laurence Monnier 30/4
Senior Messieurs :
Olivier Lelarge 15/2 l'emporte face à Maxime Coquard 15/3
Fin de tableau 4e série :
Anthony Brion 30/1 face à Bertrand Bonnet 30/2
Consolante hommes :
JM. Guignard 30/1 face à Loïc Bréhier 30/3
Senior +35 Messieurs :
Raphaël Landais 15/5 l'emporte face Michel Allanic 15/5
Senior +45 Messieurs :
Patrice Lignières 30 l'emporte face à JJ Normand 15/4

Merci à tous pour votre participation. Une fois de plus le tournoi s'est déroulé en toute jovialité. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Tournoi Open de septembre

Prévu du 16 au 25 septembre, n'oubliez pas de vous y inscrire. Il sera supervisé par notre juge arbitre Sébastien Francheteau.
Inscription : 14 € pour les adultes ou 10 € pour les jeunes de moins de 18 ans. Vous avez la possibilité de vous inscrire directement sur le net fft.fr ou sebastien.francheteau@neuf.fr

Nous rappelons à cette occasion que nous recherchons des volontaires pour assurer des permanences pendant le tournoi en soirée ou le week-end. Merci de contacter le club à ce sujet si vous êtes disponibles.

Inscriptions saison 2011/2012

Nouvelles inscriptions le samedi 3 septembre de 10h à 12h dans le club house des halles de tennis, dernier délai afin d'organiser les cours qui commenceront début octobre.

Si vous ne pouvez vous déplacer, veuillez contactez Fabrice Boucard (Président du club) au 06 23 90 25 43 ou Laure Michot au 06 73 58 31 79. Toutes les personnes n'ayant pas renouvelé leur inscription ne pourront plus accéder aux salles à partir du1er octobre 2011.

Opération polo

Une commande de polos floqués du logo du club vous est proposée pour la saison prochaine. N'hésitez pas à contacter Fabrice Boucard si cette opération vous intéresse. Le bureau a décidé de mettre en vente le polo à 18 €.

Bureau de l'USP tennis pour la saison 2011/2012

- **Président :** Fabrice Boucard
- **Vice présidents :** David Guiheux Sébastien Gouy
- **Trésorière :** Céline Masserot
- **Secrétaire, correspondante FFT et Mairie, Déléguée USP :** Laure Michot
- **Responsable compétitions adultes et jeunes :** Sébastien Gouy et Sébastien Francheteau
- **Responsable pédagogique :** Loïc Ricolleau
- **Responsable tournois :** Sébastien Francheteau
- **Commission animations et tournois :** Olivier Nativel et Maxime Coquard
- **Responsable site Web :** Michel Allanic et Pascal Clero

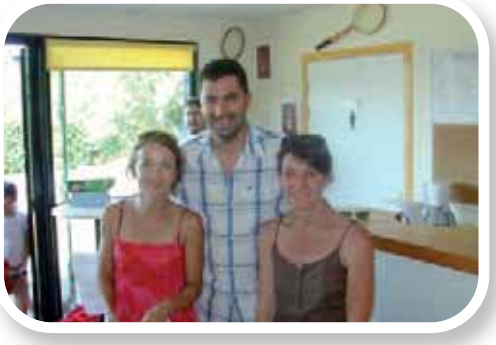

N'hésitez pas à consulter notre site pour obtenir plus d'informations
Site internet :
http://www.usp-tennis.fr

USP GYM SANTE LOISIRS GYMNASTIQUE ET STEP ADULTES

Ça y est, c'est reparti ! Finies les vacances, vive la rentrée !

Si vous avez envie de reprendre une activité et de vous dépenser dans la joie et la bonne humeur, alors venez nous rejoindre. Avec Gym Santé Loisirs, c'est la forme assurée toute l'année.

Les cours seront encadrés, à la rentrée, par 3 animateurs (trices) sportifs, ils sont titulaires d'un Brevet d'État et nous proposent une gym très dynamique avec des exercices de souplesse, de renforcement musculaire, abdos, fessiers ainsi que des marches d'exercices (STEP).

Les cours seront dispensés à la salle Gatien :
Le mardi de 18h30 à 19h30 ou de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30 pour la gym.
Le jeudi de 19h30 à 20h30 et le samedi de 9h à 10h ou de 10h15 à 11h15 pour le step.

Vous souhaitez découvrir les cours de gym ou de step, venez faire une séance d'essai avant votre inscription.

Les tarifs proposés sont 55 €/an pour un cours hebdomadaire, 80 €/an pour 2 cours et 100 €/an pour 3 cours.

Pour toute inscription, le certificat médical est obligatoire ainsi qu'une enveloppe timbrée (avec nom et adresse).

Alors, n'hésitez plus, reprise des cours les mardi 13 et jeudi 15 septembre pour la gym, et pour le step les jeudi 15 ou samedi 17 septembre.

Vous ne le regretterez pas !

Renseignement :
Viviane MENUT
Tél. 02 40 32 71 22
Anne FETIVEAU
Tél. 02 40 32 72 77

RENTRÉE PÉDESTRE À L'USP MARCHIPONTAINS !

Les inscriptions et réinscriptions auront lieu lors d'une permanence le samedi 10 septembre, de 9h à 12h30 à la salle des Recherches Historiques, place du marché *(pensez au certificat médical).*
Adhésion licence/assurance FFRP = 24 €.

La rentrée pédestre se fera dès le lendemain : dimanche 11 septembre lors d'une sortie "Ouest-France" à Saint-Lumine de Coutais, dans le cadre de "La Fête du Sport" organisée par la Communauté de Communes de Grand Lieu. Deux circuits de 19 et 11 kms proposés dans des marais accessibles uniquement en période d'été. Une superbe balade en perspective !

Contact auprès de Michel Barré :
02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09

Visitez le site de l'Union Sportive Pont Saint Martin Randonnée :
http://usp.marchipontains.free.fr/

USP QI GONG

L'USP Qi Gong reprendra ses activités la semaine 38 : mercredi 21, vendredi 23 et samedi 24 septembre. Trois enseignants animeront les cours : André Boutin, diplômé « Les temps du corps » et FEQGAE, Jean-Jacques Kinsch, diplômé « Les temps du corps », et Maryannick Le Gouguec, diplômée « Quimétao ».

113 adhérents ont suivi les cours en 2010-2011. Comme chaque année, divers évènements ont enrichi la saison : le Nouvel an Chinois, le stage aux Moutiers-les-Mauxfaits. La semaine nationale du Qi Gong s'est déroulée cette année du 23 au 28 mai dans le magnifique site de l'Ile de Versailles à Nantes. André Boutin y a animé chaque jour des ateliers d'initiation à la pratique du Qi Gong. La démonstration du 28 mai dans ce même site avec les adhérents de l'USP Qi Gong, et la porte ouverte au cours de Jean Jacques Kinsch à Pont Saint Martin le samedi matin a clôturé la semaine.

Un rappel de nos horaires de cours :
– Le mercredi matin 10h30 à 12h avec Jean-Jacques Kinsch
– Le mercredi soir 19h30 à 21h avec André Boutin
– Le vendredi soir 20h à 21h30 avec Maryannick Le Gouguec
– Le samedi matin 09h à 10h30 avec André Boutin
– Le samedi matin 10h30 à 12h avec Jean-Jacques Kinsch

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, vous pouvez contacter Marie-Christine Kinsch, présidente au 06 60 34 23 63.

NOUVELLE SAISON 2011/2012 POUR L'USP TENNIS DE TABLE

Une nouvelle saison de tennis de table démarre pour le club de l'USP. Il est encore temps de vous inscrire ! Pour toute inscription, un certificat médical vous sera demandé. Débutants, confirmés ou en loisirs, n'hésitez pas à rejoindre le club. Ambiance conviviale assurée !!

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le secrétaire du club, Florent Gautreau, au 06 84 44 97 74.

Tarifs des licences de la saison 2011/2012 :

- Senior : 100 €
- Junior : 92 €
- Cadet, minime : 86 €
- Benjamin-poussin : 66 €
- Loisirs senior : 68 €

Horaires des entraînements :

Le mardi et jeudi :
- à partir de 20h45 : entraînement et matchs des loisirs

Le mercredi :
- 10h30 – 12h00 : débutants / baby ping : ouvert aux 4-7 ans
- 14h00 – 15h30 : perfectionnement
- 15h30 – 18h30 : entraînement libre pour les jeunes
- 19h00 – 20h30 : entraînement pour les équipes départementales et régionales

Le vendredi :
- 17h00 – 18h00 : Joueurs de l'élémentaire
- 18h – 19h : Joueurs du collège
- 19h – 20h : lycéens
- 20h-minuit : entraînement libre

Reprise des entraînements : vendredi 02 septembre
Reprise du championnat par équipe : dimanche 25 septembre

Faits marquants de la fin de saison dernière :
- Emile Parize termine 2e du circuit Benjamins
- Maxime Briand est champion régional du classement ‹ 1100
- L'équipe première est remontée en pré-nationale
- Les juniors sont champions départementaux
- Les cadets sont vice-champions de la départementale 2 et évolueront en départementale 1.
- Les benjamins et minimes évoluent en départementale 1

INVITATION
APSM
Vous êtes invités à
l'Assemblée Générale
de l'association
Pont-Saint-Martin-Avance !
le vendredi 23 septembre 2011
à 20 h30 salle Saint Martin
www.pontsaintmartinavance.com

HÔTEL DE VILLE
Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi :
  de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
  (Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h

■ Permanence salle La Charmille :

›› CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)
Mme FAVRY le mercredi 21 septembre de 16h à 17h30

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

›› P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence les mardis 6 et 20 septembre, le matin et les jeudis 8 et 22 septembre, l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

›› Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

›› Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Les jeudis 8 et 22 septembre sur RDV

›› Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

›› CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

›› Conciliateur de Justice
Les vendredis 2 et 16 septembre de 9 h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	toute la journée
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	toute la journée
Etat civil	02 40 26 87 32	toute la journée
Gestion des salles	02 40 26 89 43	toute la journée
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	toute la journée
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	matin uniquement

ÉTAT CIVIL DE JUIN

■ Mariages :
M. et Mme GUÉRIN Olivier et Delphine
8 bis rue du Moulin Rouge
M. et Mme FROMENTIN Jonathan et Marion
Résidant 21 bis rue du Pays de Retz
M. et Mme FLEURY David et Aline
Résidant 2 bis rue de la Plesse

■ Décès :
Émile LE ROLE, 6 rue des Orchidées

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.
NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda SEPTEMBRE

» **Du jeudi 1 au dimanche 4**
TOURNOI SENIORS NATIONAL-RÉGIONAL
organisé par l'USP Basket - Salles Gardin et Coubertin

» **Samedi 3**
RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE,
organisée par l'USP Marchipontains et le Comité des fêtes - Salle Gatien, 18h

» **Dimanche 4**
LES FOUS ROULANTS
Attraction de voiturettes – vide grenier - Les Landes de Viais, 8h à 18h30

» **Vendredi 9**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
Passerelle des arts - Salle Utrillo, 19h30

CINÉSITE : UN JOUR SUR TERRE
Aire de loisirs, gratuit, 22h

» **Samedi 10/dimanche 11**
BALADES SUR L'OGNON,
organisées par l'association des Trois Ports - Quai des Romains

» **Dimanche 11**
FÊTE DU SPORT INTERCOMMUNALE
Saint Lumine de Coutais, à partir de 7h30

» **Mercredi 14**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MUSIQUE ET DANSE
Salle des fêtes, 20h30

» **Jeudi 15**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPE
Ecole maternelle Les Halbrans, 20h30

» **Du 16 au 25**
TOURNOI OPEN, ORGANISÉ PAR L'USP TENNIS
Halles de tennis

» **Vendredi 16**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ELAN FANFARE HARMONIE
Salle Détente et Harmonie, 20h30

» **Samedi 17/dimanche 18**
EXPOSITION D'UNE ANCIENNE SALLE DE CLASSE
Expositions, ateliers, contes - Salle Saint Martin, 10h à 18h

» **Samedi 17/dimanche 18**
FÊTE DU VIEUX PRESSOIR : LE CHOCOLAT DANS TOUS SES ÉTATS
Expositions, ateliers, dégustation, contes - Salle du Vieux Pressoir, 14h à 18h

» **Dimanche 18**
VIDE-GRENIER
organisé par l'Amicale Laïque - Place du marché, 9h à 17h

» **Mercredi 21**
HEURE DU CONTE
À partir de 4 ans, Bibliothèque, de 16h15 à 16h45

Inscriptions catéchèse enfants CE2 à CM2 uniquement à la maison paroissiale le :

-Mercredi 7 septembre de 14h à 16h

-Samedi 10 septembre de 10h30 à 12h

Messe des familles le dimanche 11 septembre à 11h.

Pour accompagner Père Jean Favreau dans sa nouvelle mission, la célébration sera suivie du verre de l'amitié et d'un pique-nique en sa compagnie dans les salles paroissiales.

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

SEPTEMBRE 2011 - Allo santé

- **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.
- **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**
- **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**
- **Centre de soins Infirmiers** : Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
04/09	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
11/09	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
18/09	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
25/09	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment